

**Procès-verbal de l'assemblée générale (Comité de rivière)
de l'asbl Contrat de rivière Dyle-Gette
du vendredi 4 septembre 2015 à Ottignies-LLN**

Les personnes présentes ont signé la feuille de présence qui est annexée au présent procès-verbal.

Choix des procurations délivrées :

Bénédicte Maréchal représente par procuration la Commune de Jodoigne
Nathalie Delacroix représente par procuration la Commune de Incourt
Vincent Bulteau représente par procuration la Commune de Beauvechain
Marie-Laurence Serret représente par procuration la Commune de Chaumont-Gistoux
Véronique Gontier représente par procuration la Commune de La Hulpe
Henri Van de Wyer représente par procuration la Commune de Mont-St-Guibert
Marianne Janssens représente par procuration la Commune de Genappe
Thérèse Torrekens représente par procuration la Commune de Hannut
Florence Masson représente par procuration la Commune de Perwez
Anne Piron représente par procuration la Commune de Rixensart
Pierre Lavendy représente par procuration la Commune de Wavre
Hugo Moreau représente par procuration La Hulpe Environnement
Alain Limauge représente par procuration la Commune de Lasne
François Smet représente par procuration la Commune de Lincet
Alain Gillis accepte la procuration de Anne-Lize Laval (AIDE)
Jean-Marie Thiry accepte la procuration de Julien Gasiaux (Orp-Jauche)
Jacques Stenuit accepte la procuration de Gilbert Michel (Féd. Pêcheurs francophones)

En conséquence, le quorum de la ½ des membres présents ou représentés est atteint.

Le Président Marc Bastin souhaite la bienvenue aux participants et remercie la Commune de Ottignies-LLN pour son accueil.

1. Approbation du PV de l'AG du 20 mars 2015 à Racour (Lincet)

Le document était accessible en ligne depuis le 28 août.

Décision est prise : le PV de l'AG du 20 mars 2015 est adopté.

2. Changement de représentants au sein de l'AG

Jean-Benoît Schram remplace Noël-Hubert Balzat comme représentant de la Commission consultative de l'eau (groupe 1 : « administration »).

Le Président remercie Noël-Hubert pour son dévouement à l'égard du contrat de rivière depuis de longues années et l'informe qu'il demeure le bienvenu pour nos travaux. Jean-Benoît Schram est actif au sein de la Commission wallonne d'étude et de protection des sites souterrains (CWEPSS).

Julie Chantry va remplacer sous peu Cécile Lecharlier comme représentante de la Ville d'Ottignies-LLN.

L'assemblée générale prend acte de ces deux changements et souhaite la bienvenue aux deux nouveaux membres.

3. Modification de la composition du CA

Jean-Benoît Schram est proposé comme membre du CA à titre provisoire, jusqu'au prochain renouvellement du CA, en remplacement de Noël-Hubert Balzat (groupe 1 : administration »).

Décision est prise : l'assemblée générale approuve à l'unanimité la candidature de Jean-Benoît Schram

4. Approbation du bilan d'activités intermédiaire 2015

Le document complet était accessible en ligne depuis le 28 août.

Jean-Marie Tricot (JMT) souhaite attirer l'attention sur quelques activités significatives réalisées par la Cellule de coordination durant le 1^{er} semestre 2015 :

- *équipe de la Cellule de coordination*: renforcement ponctuel par David Cammaerts (inventaire des zones humides + chantiers invasives) et Valérie Grandjean (code de bonnes pratiques pour les gestionnaires d'étang + panneaux nominatifs des cours d'eau le long des itinéraires de promenades);
- *revisite du site web du CRDG*: nouvelle présentation plus fluide et plus lisible; mise en ligne prévue pour fin octobre (Geneviève Hendrix)
- *inventaire des points noirs*: poursuite du nouvel inventaire 2014-2015 (Jérémie Guyon)
 - o prospections de janvier à avril
 - o encodage finalisé en mai
 - o 80 cours d'eau parcourus
 - o 300 km de cours d'eau parcourus
 - o 1.800 points noirs identifiés
 - o solde à parcourir en novembre et décembre
- *campagne « points noirs saisonniers »* : opération ciblée vers les dépôts de déchets verts et les pulvérisations d'herbicides le long des cours d'eau (Isabelle Delgoffe)
- *rencontres intercommunautaires* : échanges d'informations avec les homologues coordinateurs et gestionnaires flamands des bassins versants de la Dyle et la Gette (Jean-Marie Tricot) (la prochaine rencontre aura lieu en octobre)
- *coordination de l'éradication des plantes invasives* (Jérémie Guyon et David Cammaerts):
 - poursuite du travail entamé en 2010 dans tout le bassin Dyle-Gette, pour les Balsamines de l'Himalaya et la Berce du Caucase
 - poursuite de l'éradication de la Balsamine par une entreprise spécialisée dans les vallées de la Thyle et de la Petite Gette
 - ailleurs : 46 chantiers « décentralisés » d'éradication de la Balsamine grâce aux partenaires communaux et associatifs
 - nouvelle plante en voie d'éradication : l'Hydrocotyle fausse-renoncule (sur la Marbaise à Grez-Doiceau, avec l'aide de la Province du BW et des Amis du Parc de la Dyle)

La Cellule de coordination souhaite informer l'assemblée sur *deux points plus « négatifs »* :

- des partenaires communaux n'ont toujours pas placé *in situ* les panneaux didactiques fournis depuis longtemps par le CRDG (*cf* les sites de dépôts de déchets clandestins nettoyés par les ouvriers communaux)
- des travaux inscrits depuis longtemps dans le cadre de la collaboration entre le CRDG et le SPW-DCENN n'ont pas encore été réalisés (*cf* éradication de la Balsamine de l'Himalaya, restauration d'un bras mort de la Petite Gette, aménagement d'un piège à branches sous la ligne TGV...). Pour ce point, nous sommes quelque peu rassurés car nous venons de recevoir la promesse d'une réalisation prochaine de certains travaux.

Sur le plan du *fonctionnement participatif* :

- *pour les 6 groupes de travail décentralisés* (Région + Provinces + Communes + associations):
 - o suivi de la 1^{ère} série de réunions 2014-2015
 - o programmation de la 2^{ème} série de réunions (entre septembre 2015 et février 2016)
- *pour les communes* (agents communaux et Echevins) :
 - o organisation d'une réunion consacrée aux échanges d'expériences en matière de contrôle des raccordements à l'égout) (le 10 décembre en matinée), avec la collaboration de l'IBW
 - o organisation d'une séance d'information sur l'actualité et les perspectives en matière d'assainissement en Dyle-Gette (le 10 décembre en après-midi) avec la collaboration de l'IBW
- *pour les associations* :
 - o prise de contacts avec des représentants en vue de l'organisation d'une nouvelle rencontre avec le secteur associatif du CRDG
- *pour l'assemblée générale du CRDG* :
 - o séance d'info-débat sur l'actualité et les perspectives en matière d'assainissement en Dyle-Gette (AG du 20 mars)
 - o séance d'info-débat sur l'enquête publique sur les 2^{èmes} Plans de gestion « Eau » pour le District de l'Escaut (AG du 4 septembre)

Le Président Marc Bastin tient à revenir quelques instants sur *l'inventaire des points noirs* le long des cours d'eau :

- les communes ne doivent plus hésiter à communiquer vers le CRDG sur ce plan ;
- les agents de terrain ne doivent plus hésiter à utiliser les règlements généraux de police, car aujourd'hui cette possibilité d'agir pour les communes est en place partout ;
- la possibilité de verbaliser est donnée à tous les agents verbalisant et partout, moyennant échange d'information entre les différents niveaux d'intervention (communes, provinces, région) et moyennant sans doute formation préalable des différents agents
- dans une perspective de meilleure coordination des informations et des actions, l'inventaire du CRDG sera connecté à la plateforme géographique qui est en cours d'élaboration dans le cadre de la convention « inondations » entre la Province du BW et l'UCL

Le Président donne la parole à l'assemblée.

Jacques Stenuit fait remarquer que la Police de l'environnement a été supprimée au niveau fédéral.

Robert Rollin tient à faire remarquer que les constatations ne sont pas toujours suivies de sanctions.

Bénédicte Maréchal répond qu'un constat ne peut pas déboucher sur une sanction si l'auteur des faits n'est pas identifié. C'est souvent le cas pour les dépôts de déchets clandestins : les communes font alors leur possible pour procéder au nettoyage elles-mêmes.

Vincent Bulteau précise qu'il n'y a pas d'agent constatateur dans sa commune (Beauvechain), mais que le gardien de la paix peut aussi agir sur le terrain. Marc Bastin ajoute que c'est aussi le cas des services de police (exemple : Wavre).

Robert Rollin demande pourquoi rien n'est fait sur Grez-Doiceau en matière d'éradication de plantes invasives. Jean-Marie Tricot répond que, pour la Balsamine, il serait contreproductif d'agir sur le Train à Grez-Doiceau tant que rien n'est fait en amont sur Chaumont-Gistoux : c'est la logique amont-aval qui prévaut pour la programmation des chantiers. Par contre, les affluents du Train peuvent d'ores et déjà être traités à Grez-Doiceau : c'est d'ailleurs le cas pour le Lambais et le Piétrebais, dont l'éradication est en bonne voie.

Le Président remercie les communes pour leur participation à l'éradication des plantes invasives. Cependant, il informe l'assemblée que le CA du CRDG a demandé à Jérémie Guyon d'être le moteur de la formation des ouvriers communaux en matière de lutte contre les plantes invasives : afin que les efforts que le CRDG déploie depuis plusieurs années puissent s'inscrire dans la durée, il est fondamental que les communes se réapproprient une partie du travail.

Jacques Stenuit signale un massif de Renoués asiatiques à la source du Lambais : Jean-Marie Tricot consultera Jérémie Guyon pour savoir s'il est opportun d'agir là-bas, étant donné que le CRDG conseille a priori de ne pas agir sur la Renouée (plante beaucoup plus difficile à éradiquer que la Balsamine).

Décision est prise : l'assemblée générale approuve à l'unanimité le bilan d'activités intermédiaire 2015.

5. Elaboration du PA 2017-2019

Un 1^{er} document de propositions était accessible en ligne depuis le 28 août.

Jean-Marie Tricot en présente les grandes lignes pour l'élaboration du prochain PA.

planning :

- de septembre 2015 à mars 2016 : consultations auprès des différents partenaires du CRDG (+ appel à idées lancé via internet + OJ des prochaines réunions des 6 GT)
- mi-avril 2016 : finalisation du PA
- de mi-avril à juillet 2016 : approbation du PA par les conseils communaux et les autres structures décisionnelles des partenaires
- avant le 22 août 2016 : approbation du PA par l'AG du CRDG

lignes directrices:

- la Cellule de coordination formulera des propositions de contenu (= nouvelle approche par rapport aux PA précédents)
- objectif 1: une plus grande cohérence et une meilleure vision globale de l'ensemble du PA
- objectif 2 : une meilleure lisibilité du PA :
 - une liste d'actions correspondant à une ligne de conduite générale pour l'ensemble du bassin Dyle-Gette
 - une annexe reprenant les engagements spécifiques de chacun et correspondant aux traductions locales de la ligne de conduite générale
- la Cellule de coordination est disponible, sur demande, pour aider chacun (notamment les communes) à formuler ses propres engagements

contenu :

- la Cellule de coordination a rédigé une 1^{ère} liste de propositions d'actions qui pourraient être inscrites dans le PA
- actions « récurrentes » :
 - o actions correspondent à des acquis du CRDG depuis le PA 2008-2010
 - o actions déjà menées à l'échelle du bassin Dyle-Gette
 - o actions à développer/renforcer
 - exemples :
 - dépôts de déchets
 - constat/sanction des infractions
 - plantes invasives
 - coulée de boue
 - outils/aide-service du CRDG
 - eaux pluviales et permis d'urbanisme
 - o actions à intégrer par l'ensemble des partenaires du CRDG dans leurs « bonnes pratiques » au quotidien
- actions « nouvelles » :
 - o actions qui abordent des thématiques nouvelles ou qui sont encore trop peu traitées par le CRDG
 - o actions qui sont à mener à l'échelle du bassin Dyle-Gette ou via des expérimentations locales préalables
 - o actions correspondant à des nécessités de gestion ou de sensibilisation
 - exemples :
 - amélioration de la réactivité lors de pollutions accidentelles
 - protection des zones humides
 - nouvelles mesures PGDH/PGRI
 - cantonniers de rivière
 - levée d'obstacles au déplacement des poissons
 - formation des ouvriers communaux
 - supports de communication ou projets de terrain vers des publics ciblés
 - actions de sensibilisation spécifiques vers le grand public via différents moyens et outils possibles

le partenariat du CRDG devra faire des choix parmi cette 1^{ère} liste d'actions « nouvelles », afin de concentrer son effort sur les actions les plus pertinentes et les plus réalistes

Le Président donne la parole à l'assemblée.

Noël-Hubert Balzat estime que la priorité devrait être donnée à la levée des obstacles au déplacement des poissons sur nos cours d'eau : pourquoi est-ce que l'on n'agit pas plus vite dans ce domaine ? Jean-Luc Biermeiz répond que le SPW fera ce qu'il peut pour ce qui concerne les 1^{ères} catégories, visées en priorité dans une logique aval-amont pour favoriser la remontée des poissons. Des levées seront cependant parfois impossibles à exécuter sur le plan technique ou à cause de manque d'espace disponible ou pour des raisons budgétaires. Etant donné que beaucoup d'obstacles se situent sur des 2^{èmes} catégories, Jean-Luc Biermeiz suggère aux Provinces de considérer aussi leur implication par rapport à cette problématique.

Alain Gillis plaide pour que le CRDG s'implique aussi dans des actions de sensibilisation relevant de la protection des captages, car rien n'est fait actuellement sur ce plan. Il est nécessaire que les communes fassent un effort particulier de sorte que les habitants s'impliquent activement dans la protection de leurs eaux souterraines.

Hugo Moreau signale que le projet du contrat de captage à La Hulpe, auquel son association et la Commune de La Hulpe participent, constitue une première expérience sur ce plan, et permet aux habitants du hameau de Gaillemarde de se mobiliser. Ce projet pilote est coordonné par PhyteauWal, avec la collaboration de l'IECBW. D'autres communes sont engagées dans des projets « quartiers sans pesticides ».

Michèle Fourny demande où l'on peut consulter une carte des périmètres des captages en Dyle-Gette, pour avoir une idée de l'importance de la tâche.

(NDLR : pour une recherche des captages déjà protégés, commune par commune :

http://environnement.wallonie.be/zones_prevention/provinces.asp?prov=Nivelles&tzone=A)

6. Prochaine assemblée générale

La prochaine assemblée générale est fixée au **vendredi 18 mars 2016**.

Elle se déroulera à **Ways (Genappe)**, à l'invitation de l'Intercommunale des Eaux du Centre du BW (IECBW).

Le Président remercie Alain Gillis pour cette invitation.

7. Divers

Robert Rollin informe l'assemblée que, depuis le démarrage du contrat de rivière en 1993, il insiste régulièrement auprès du CRDG pour que les pêcheurs soient prévenus lorsque des travaux aux cours d'eau vont débiter. Cette procédure permettrait notamment aux pêcheurs de prendre leurs dispositions, mais aussi d'exprimer d'éventuels souhaits par rapport aux travaux envisagés. Il ajoute que cette forme de collaboration fonctionne bien avec la Région (1ères catégories), mais pas avec la Province du BW (2èmes catégories).

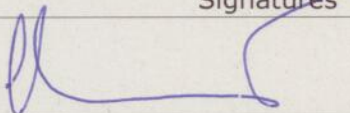
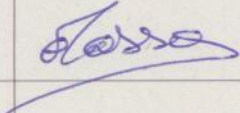
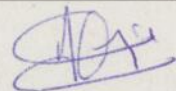
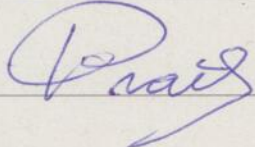
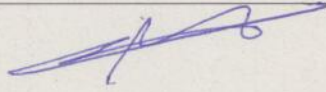
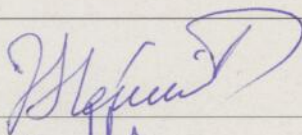
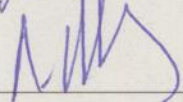
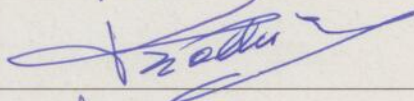
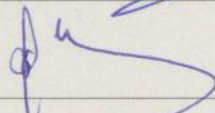
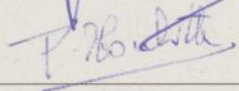

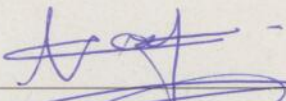

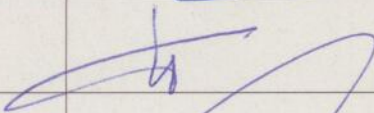
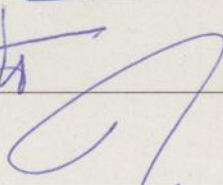
Le Président lui répond qu'il relaiera cette demande auprès de son administration. Isabelle Delgoffe ajoute que des contacts sont en cours entre le CRDG, l'administration provinciale du BW et Gilbert Michel (Fédération sportive des pêcheurs) afin que ce dernier puisse dorénavant être le relais auprès des pêcheurs pour ce genre d'information.

Le Président remercie tous les participants de la réunion et invite ceux-ci à assister au volet « information/débat » de l'AG : « *Enquête publique sur les 2èmes Plans de gestion « eau » pour le District de l'Escaut (PGDH2)* ».

Il remercie Pierre-Nicolas Libert et Nicolas Fermin, **Service public de Wallonie – DGO3 – Direction des Eaux de surface**, d'avoir accepté de faire une présentation introductive au débat (voir résumé de l'exposé et des questions/réponses en annexe).

Contrat de rivière Dyle-Gette asbl

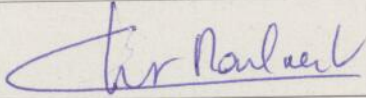
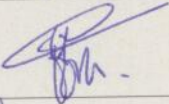
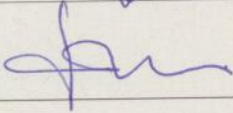

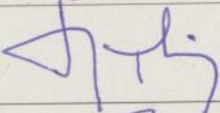
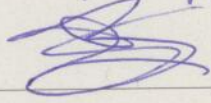
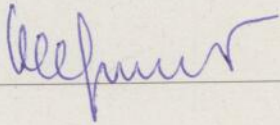

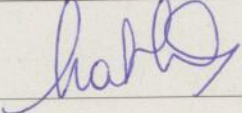
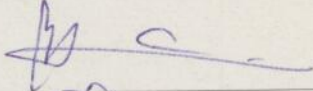

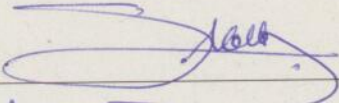
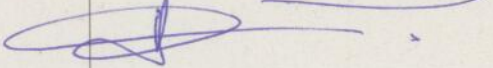
Assemblée générale du 09/09/15
Signatures

Organisme	Nom - Prénom du représentant	Signatures
Commune de Ottignies-LLN	Cécile Lecharlier	
Commune de Perwez	Florence Masson	
Commune de Ramillies	Marthe Loppe	
Commune de Rixensart	Anne Piron	
Commune de Walhain	Jules Prail	
Commune de Waterloo	Gérard Hancq	
Commune de Wavre	Pierre Lavendy	
Culturalité en Hesbaye brabançonne	Marie Langhendries	
Entente nationale pour la Protection de la Nature	Jacques Stenuit	
Environnement Dyle	Michèle Fourny	
Féd. Pêcheurs du Bassin de la Dyle	Robert Rollin	
Fédération des Pêcheurs des Deux Gette et affluents	Jean-Luc Mottin	
Fédération wallonne de l'Agriculture	Pierre Houbotte	
Groupe CR Argentine La Hulpe	Hugo Moreau	
Groupe Sentiers de Chaumont-Gistoux	Colette Woestyn	
IECBW	Alain Gillis	
Lasne Nature	Willy Calleeuw	
Les Amis du Parc de la Dyle	Bernard Quevy	

Contrat de rivière Dyle-Gette asbl

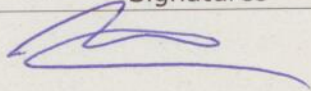
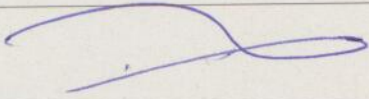

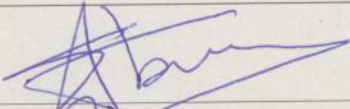
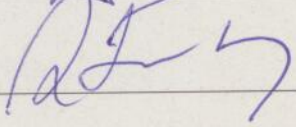
Assemblée générale du
Signatures

04/09/15

Organisme	Nom - Prénom du représentant	Signatures
Action Environnement Beauvechain	Christine Moulaert	
CADEV	Christian Toch	
CCBW	Catherine Vandebosch	
Centre culturel Perwez	Eddy Claude	
Commune de Beauvechain	Vincent Bulteau	
Commune de Chastre	Jean-Marie Thiry	
Commune de Chaumont-Gistoux	Marie Laurence Serret	
Commune de Court-St-Etienne	Michael Goblet d'Alviella	
Commune de Genappe	Marianne Janssens	
Commune de Grez-Doiceau	Luc Coisman	
Commune de Hannut	Thérèse Torrekens	
Commune de Incourt	Nathalie Delacroix	
Commune de Jodoigne	Marc-Antoine Boucher	
Commune de Jodoigne	Bénédicte Maréchal	
Commune de La Hulpe	Véronique Gontier	
Commune de Lasne	Alain Limauge	
Commune de Lincet	François Smet	
Commune de Mont-St-Guibert	Henri Van de Weyer	

Contrat de rivière Dyle-Gette asbl

Assemblée générale du 09/09/15
Signatures

Organisme	Nom - Prénom du représentant	Signatures
Natagora (section Brabant wallon)	Julien Taymans	
Province de Liège	Michel Maréchal	
Province du Brabant Wallon	Marc Bastin	
Service Public de Wallonie - DGHI	Paul Dewil	
Service Public de Wallonie DGARNE - CENN	Jean-Luc Biermez	
Service Public de Wallonie DGARNE - DNF	Jean-François Plumier	
Service Public de Wallonie DGARNE - ESO	Sven Abras	
	Robert Iserentant	
	Renaud Delfosse	

Com. Consultative
de P'ean

Wiel-Adrien
Balzat

Nafe